

Concours du CAPES/CAFEP EXTERNE D'HISTOIRE et GÉOGRAPHIE 2019

ÉPREUVE D'ANALYSE DE SITUATION PROFESSIONNELLE GÉOGRAPHIE

Sujet :

Enseigner « La ville de demain »
en classe de sixième

I. Éléments de présentation de la situation professionnelle

- **Document A** : Extraits du programme de géographie du cycle 3, classe de sixième, B.O. spécial n° 11 du 26 novembre 2015, et de la fiche Eduscol.
- **Documents B** : Manuel d'histoire-géographie, classe de sixième, Martin Ivernel, Benjamin Villemagne (dir.), Paris, Hatier, 2016, p. 224-225.
- **Documents C** : Manuel d'histoire-géographie, classe de sixième, Nathalie Plaza (dir.), Paris, Hachette, 2016, p. 198.

II. Éléments d'analyse scientifique et civique de la situation professionnelle

- **Document D** : Sylvie Lardon, Matthieu Noucher, « Construire demain par les cartes : usages de l'information géographique en prospective territoriale participative », *Cahiers de géographie du Québec*, 60 (170), 2016. [En ligne]
- **Document E** : Cédric Polère, « La prospective, questions actuelles », *Millénaire3*, volume 2, Janvier 2012, p. 20-21. [En ligne]

Document A : Extraits du programme de géographie du cycle 3, classe de sixième, B.O. spécial n° 11 du 26 novembre 2015, et de la fiche Eduscol.

Extraits du programme

Repères annuels de programmation	Démarches et contenus d'enseignement
Thème 1 Habiter une métropole La ville de demain.	Les élèves sont invités, dans le cadre d'une initiation à la prospective territoriale, à imaginer la ville du futur : comment s'y déplacer ? Comment repenser la question de son approvisionnement ? Quelles architectures inventer ? Comment ménager la cohabitation pour mieux vivre ensemble ? Comment améliorer le développement durable ? Le sujet peut se prêter à une approche pluridisciplinaire.

Extraits de la fiche Eduscol

La ville de demain peut être abordée dans la continuité du premier sous-thème en s'appuyant sur les constats établis dans les études de cas des déséquilibres à corriger ou des expériences en matière d'habitat, de transports, de cohabitation, d'organisation spatiale ou encore de densité. Il s'agit de faire prendre conscience aux élèves que la ville de demain résulte d'un certain nombre de choix qui sont faits aujourd'hui.

La démarche d'initiation à la prospective territoriale peut être ici mise en œuvre en invitant les élèves à une réflexion sur la ville de demain. On peut étudier des projets en cours dans l'une des métropoles étudiées et amener les élèves à questionner les choix réalisés aujourd'hui. On peut ainsi investir les débats autour de la ville étalée et de la ville compacte ou verticale pour réfléchir au « mieux vivre ensemble demain ». Les activités proposées aux élèves sont l'occasion de comprendre le rôle et la place des citoyens dans les choix d'aménagements urbains. Elles se prêtent à des formes variées de productions des élèves, dans un langage graphique ou écrit : schémas, dessins, récits, sous des formes numériques multimédias, mais également des posters qui mettent en mots et en images la manière dont ils imaginent la ville de demain et mobilisent des compétences de communication.

- Si le choix de l'étude de cas s'est porté sur la métropole où habitent les élèves, ceux-ci pourront continuer à travailler sur leurs territoires de proximité, leur quartier. Des parcours sur le terrain et des rencontres avec des acteurs locaux (élus, associations, CAUE, architectes...) sont à envisager car ils permettent d'incarner les réalités géographiques et de comprendre comment sont prises les décisions qui modèlent la ville d'aujourd'hui et de demain, à travers un débat autour d'un projet d'urbanisme local par exemple.
- Dans le cas d'une étude d'une métropole éloignée, la palette de documents est large, par exemple produits par les habitants, ou les urbanistes ou bien encore les artistes pour mettre en œuvre une initiation à la prospective territoriale à partir de l'étude d'un projet concret et atteindre les mêmes objectifs.

Document D : Sylvie Lardon, Matthieu Noucher, « Construire demain par les cartes : usages de l'information géographique en prospective territoriale participative », *Cahiers de géographie du Québec*, 60 (170), 2016. [En ligne]

Nous pouvons définir la prospective « non comme une tentative de prévision et encore moins de prédiction, mais plutôt comme une démarche d'exploration d'un système visant la construction de scénarios possibles qui projettent les acteurs dans une relecture du passé et du présent en les incitant à imaginer l'avenir ». La prospective peut donc se concevoir comme une démarche d'anticipation qui consiste à éclairer l'action publique locale présente à la lumière des futurs possibles et souhaitables. C'est aussi une façon de comprendre les changements dans la société et de construire une « prospective du présent ». La prospective ne cherche pas à deviner mais à construire: « Ce qu'elle préconise, c'est une "attitude pour l'action". Se tourner vers l'avenir, au lieu de regarder le passé n'est donc pas simplement changer de spectacle, c'est passer du "voir" au "faire". » La prospective territoriale mobilise la dimension spatiale comme support de localisation et de répartition des enjeux analysés. Largement développée à partir des années 1990, la prospective territoriale a pour projet de définir des faits et des territoires, porteurs d'avenir, dans une perspective opérationnelle. Pour Emsellem et al. (2012), la dimension spatiale prend de l'importance à travers l'enjeu à atteindre (l'attractivité des territoires et l'élaboration de projets de territoire), les méthodes d'élaboration des scénarios (basés sur des diagnostics territoriaux qui défrichent les possibilités d'évolution) et la vision régionalisée des devenirs des territoires. Cependant, l'espace est envisagé comme un simple support des phénomènes, notamment économiques et sociaux ; les facteurs spatiaux ne sont pas ou sont peu pris en compte. [...]

Puisqu'un exercice de prospective ne délivre pas de « lois scientifiques », sa qualité s'apprécie à sa capacité de stimuler le débat sur une base d'argumentations clairement énoncées. L'argumentation part d'éléments de diagnostic, détermine des questions importantes pour l'avenir (les enjeux), détaille les leviers d'action envisageables, formule des hypothèses de comportement des acteurs (politiques, publics et privés) et développe des scénarios. À toutes ces étapes, des discussions, des négociations, voire des controverses, peuvent émerger. Ainsi, la prospective territoriale a pour objectif d'amorcer et de structurer une dynamique collective de réflexion appliquée à l'avenir d'un territoire, à moyen et long termes. Ce faisant, elle constitue un levier dans l'élaboration collective et partagée des « projets de territoire » (Debarbieux et Lardon, 2003). En ce sens, elle tend à répondre aux injonctions multiples en provenance aussi bien des bailleurs que de la société ou des communautés scientifiques vers plus de participation. En effet, conformément au 10e principe de la déclaration de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, l'implication des citoyens, avec la participation de la société civile à la définition des politiques publiques, devient incontournable. Nombre de démarches de prospective territoriale, notamment aux échelons régionaux et métropolitains, se caractérisent aujourd'hui par la volonté des institutions publiques d'établir un contact direct avec les citoyens.

Document E : Cédric Polère, « La prospective, questions actuelles », *Millénaire3*, volume 2, Janvier 2012, p. 20-21. [En ligne]

Si l'on considère que la prospective est indissociable d'un socle de valeurs, elle doit réactualiser son projet à mesure que ce socle est lui-même réactualisé. Elle doit par conséquent être en mesure de penser ce socle, de préciser son positionnement, et de ne pas céder à la neutralité. Cela impose par exemple, en tous cas au niveau de l'État et des collectivités locales, qu'elle incorpore à son fonctionnement une idée « du politique » au sens fort, une idée de l'individu libre et responsable de son destin, une idée du bien commun, qu'elle « résiste » si nécessaire quand ces principes sont ignorés, mette l'accent sur la dimension éthique des problèmes soulevés, en appelle à ce que des sujets qui engagent l'avenir de la collectivité donnent lieu à un débat démocratique, garde le cap d'une prospective dont l'homme est la fin et non un moyen (ce qui ne s'accorde évidemment pas à l'idée d'adapter l'homme au travail ou d'adapter l'homme aux technologies, etc.).

Mais la réactualisation peut-elle être l'abandon, la dissociation du projet des Lumières, au profit d'un autre projet ? Les pensées qui promeuvent une sortie des Lumières (comme le transhumanisme¹, ou le spécisme²) sont dérangeantes mais utiles pour la prospective, car elles devraient l'obliger à se positionner : réfléchir au souhaitable tout en restant dans le cadre d'un paradigme situé dans la lignée des Lumières, comme la postmodernité ? Ou ne pas se soucier de quitter ce cadre ? Jean-Loup Molin, directeur adjoint de la direction prospective et dialogue public du Grand Lyon donne l'exemple de la réinscription philosophique de l'homme dans le monde animal, qui, associée à de multiples débats, amène à penser sous un jour nouveau la place de l'animal dans la ville. La prospective du Grand Lyon a pris en compte ce renversement philosophique parce qu'elle l'estimait fécond pour élaborer un discours et une action politique renouvelée sur cette question. Il aurait aussi été possible de considérer la dimension antihumaniste de certains tenants de ce projet (spécisme) et du coup ne pas engager une action qui valide et fait avancer ces thèses.

Si la prospective est un ensemble de procédures et n'a pas à intégrer de valeurs, elle peut se contenter de décrypter des transformations dans une perspective d'aide à la décision, et se penser comme une ingénierie pour que la réflexion sur les futurs possibles puisse se concrétiser dans le sens des futurs préférés.

Plusieurs activités donnent lieu au questionnement : respecter des principes fondateurs ou s'adapter à des contextes ? Les mutuelles, les syndicats, les associations, l'école... sont confrontés à des évolutions comportementales et de valeurs qui tendent à les éloigner de leur projet originel, et qui paradoxalement rendent ce projet si précieux. Néanmoins, la question du rapport aux valeurs se pose avec plus de force encore dans la prospective, en raison de sa spécificité : interrogation sur l'avenir que l'on désire construire, et proximité avec le pouvoir, le champ politique.

¹ Mouvement promouvant l'utilisation des sciences et des techniques pour augmenter les capacités humaines.

² Idéologie qui postule une hiérarchie entre les espèces.